



youbadit



Règlement du YONEX Tour Adultes Doubles
Tournoi de L'Isle d'Abeau – Dimanche 17 Janvier 2016
Numéro d'autorisation : en cours

1. Le tournoi, inscrit dans le YONEX Tour Isère et autorisé par la FFBA, se déroulera selon les règles fixées par le règlement du YONEX Tour Isère « 2015-2016 ». Il est ouvert aux joueurs licenciés à la FFBA et dans un club affilié au Comité de l'Isère de Badminton.
2. Tout participant jouant en Isère doit être en règle avec la FFBA. et en possession de sa licence. Le tournoi est ouvert aux Séniors et aux Vétérans ainsi qu'aux jeunes des catégories Juniors et Cadets uniquement. Une vérification des documents sera effectuée avant le début des matchs. Les joueurs qui ne sont pas en règle seront exclus du tournoi.
3. Le Juge-Arbitre est Yacine DADSI. Ses décisions sont sans appel. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club.
4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés en Isère dans les séries Excellence, Honneur et Promotion. Les tableaux E et H sont constitués de N poules de 4, selon la moyenne décroissante. Le tableau P est constitué avec les inscrits restants de plus faible moyenne.
5. Les tableaux proposés sont : Doubles Hommes et Doubles Dames.
6. Les tableaux seront constitués, dans la mesure du possible, en poules (3, 4 ou 5). Les tableaux se dérouleront en 2 phases. 1^{ère} phase : en poule avec 1 ou 2 sortants par poule. 2^{ème} phase : en élimination directe Les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec le Juge-Arbitre, de modifier les poules et/ou les tableaux et de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
7. Le montant des droits d'inscription s'élève à 6 € par joueur. Le règlement s'effectuera le jour même de la compétition soit par le joueur directement soit par son club.
8. La date limite d'inscription est fixée au Vendredi 8 Janvier 2016 (minuit). Le tirage au sort sera réalisé le Samedi 9 Janvier 2016. Les têtes de séries déterminées à partir du CPPH à la date de la constitution des tableaux.
9. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le YONEX AEROCUB TR (volant du BCIA). Le volant officiel du tournoi sera mis en vente à la table de marque ou à la buvette.
10. Tout joueur devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.
11. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.
12. Le temps de préparation sur le terrain est limité à 3 minutes (tests des volants + échauffement, changement de tenue). Ce temps de préparation débute dès l'appel des joueurs.
13. Les horaires et l'ordre des matchs ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du Juge-Arbitre. Les matches pourront être lancés avec une heure d'avance au maximum par l'échéancier prévu.
14. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
15. Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler au Juge-Arbitre qui l'autorisera ou non à quitter l'enceinte sportive.
16. Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase sera déclaré « faute » au service et en jeu. Les volants touchant des éléments difficilement visibles comme les filins seront comptés « let » jusqu'à 2 fois au service puis faute et let en jeu (illimité).
17. Le plateau de Jeu est uniquement réservé au juge arbitre, aux organisateurs, aux joueurs appelés pour leur match ainsi qu'aux entraîneurs qui les coachent. Merci de respecter le nombre de 2 entraîneurs maximum par demi-terrain.
18. Une tenue de badminton conforme au règlement FFBA est exigée sur les terrains.
19. Les joueurs s'auto-arbitrent jusqu'aux finales. Des arbitres volontaires (arbitres, stagiaires, officiels départementaux) officient dans la mesure du possible lors des finales.
20. Un ou plusieurs photographes arpentera le gymnase pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.
21. Tout joueur forfait après la constitution des tableaux, devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone ou mail et le justifier (certificat médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à liguebad.ra@gmail.com ou par courrier à Ligue Rhône-Alpes de badminton, 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition.
22. Le Badminton Club de L'Isle d'Abeau décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.
23. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un point du présent règlement.

Le Juge-Arbitre : Yacine DADSI